



PRENDRE DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

« Pour appliquer les bonnes pratiques et savoir celles qu'il faut éviter »

- Une journée de formation et d'échanges
- Une heure d'accompagnement post formation
- Tarif : 560 € HT en distanciel

154, Cours Lafayette
69003 LYON
04.28.29.60.20

contact@humanavocats.com



PRENDRE DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES



Pour qui ?

- Dirigeants, Managers de site, Responsable de service, Responsables RH.



Prérequis

- Cette formation ne requiert pas un niveau de connaissances préalable



Objectifs

- Connaître et intégrer les règles qui régissent le pouvoir disciplinaire
- Acquérir les bons réflexes face aux comportements répréhensibles du salarié
- Savoir constituer un dossier solide
- Savoir conduire les différents types d'entretien disciplinaires



Programme

Partie 1 : Connaître le cadre juridique qui régit le pouvoir disciplinaire

- Le cadre juridique du pouvoir disciplinaire de l'employeur
 - La notion de faute disciplinaire
 - Quels sont les comportements qui peuvent être sanctionnés ?
- Qu'est-ce qu'une sanction disciplinaire ?
- Les mesures qui ne sont pas des sanctions disciplinaires
- La mise en œuvre des poursuites disciplinaires
 - La procédure applicable aux sanctions mineures
 - La procédure applicable aux sanctions lourdes
- La prescription des fautes et des sanctions
- Le contrôle du juge prud'homal du pouvoir disciplinaire de l'employeur

Partie 2 : Mises en situation pour adapter sa posture aux différents entretiens

- Les différentes techniques de conduite d'entretien
- Le déroulé type d'un entretien disciplinaire
- Prendre en compte la dimension managériale de l'entretien



PRENDRE DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES



Moyens pédagogiques

- Intervention avec Microsoft teams
- Support écrit
- Exercices pratiques
- Quiz interactifs
- Analyses de pratiques au regard des règles juridiques



Evaluation de l'action de formation

- Evaluation des connaissances en début de formation
- Quiz pour mesurer les acquis de chaque stagiaire à la fin de chaque module et de la formation
- Questionnaire d'évaluation des intervenants



Personnes en situation de handicap

- Notre volonté est de rendre accessible nos formations à l'ensemble des personnes en situation de handicap.
- Pour la mise en œuvre de cette démarche, nous vous invitons à nous contacter au minimum 15 jours avant la session de formation souhaitée afin de nous permettre d'adapter celle-ci à votre handicap et si nécessaire pour pouvoir vous orienter vers une structure plus adaptée



Après la formation, profitez d'une heure dédiée avec un avocat

- Approfondissez les sujets discutés pendant la formation ou obtenez des réponses précises à vos interrogations.
- Cette consultation confidentielle vous offre des solutions adaptées à votre réalité professionnelle pour une gestion sociale optimale.

HUMAN

A V O C A T S



Claude **GUILLOT** **AVOCAT ET MÉDIATEUR**

Devenu avocat au terme d'un parcours de 22 ans comme DRH dans le secteur du commerce de gros, Claude conseille les chefs d'entreprise sur les aspects juridiques et RH de leur gestion sociale.

Il assure aussi leur défense devant les juridictions dans le cadre des litiges qui les oppose avec les salariés ou les administrations.

Tel : 06.20.11.67.49

Solène **PARDON** **AVOCATE**

Après plusieurs expériences dans des services RH, Solène a décidé d'évoluer vers le métier d'avocat.

Solène aborde chaque problématique liée à la gestion du personnel de manière holistique (RH, Juridique, Paie) pour apporter des conseils efficaces et pertinents aux dirigeants de TPE et de PME.

Elle assure au besoin leur défense en cas de contentieux.

Tel : 06.35.12.40.97



Chez Human Avocats, notre équipe d'avocats et de consultants vous accompagne pour vous aider à résoudre vos problématiques liées à la gestion sociale de votre entreprise.

Lesquelles ?

- En tant qu'avocat, tous vos sujets autour du droit du travail.
- En tant que consultant, toutes vos questions globales en rapport avec la gestion de vos Ressources Humaines.
- Enfin, pour anticiper tout risque avec vos salariés et l'URSSAF, nous pouvons vous répondre à tous les casse-têtes très techniques sur la Paie.

Notre approche se veut résolument opérationnelle pour des résultats concrets et rapides en vue d'améliorer votre gestion sociale.

Vous avez une difficulté à résoudre ? Nous pouvons intervenir rapidement à la demande sur la base d'un forfait.

Vous cherchez un partenaire en gestion sociale ? Nous proposons des formules d'abonnement pour vous accompagner sur le long terme.

HUMAN

A V O C A T S

154, Cours Lafayette
69003 LYON
04.28.29.60.20

contact@humanavocats.com